

fer n'établissent un système de base d'après lequel les autres fixeront leurs prix, ce qui ne sera peut-être pas à l'avantage du public.

Je voudrais insister encore une fois sur l'importance du transport à bon marché au Canada. Nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre de gaspillage ou de frais de transport excessifs, car nous sommes déjà désavantagés au point de vue géographique. J'irais jusqu'à dire qu'il s'agit ici d'un domaine où même le profit provenant des exploitations de transport devrait être porté à l'avantage du public afin de réduire les frais de transport pour nous permettre d'augmenter notre productivité.

C'est extrêmement important, monsieur le président. Le Conseil économique du Canada a signalé une des raisons pour lesquelles nous produisons moins que les États-Unis. C'est à cause de nos frais de transport plus élevés. Il est essentiel que toute nouvelle mesure législative tienne compte de notre préoccupation sur ce point et serve à fixer les plus bas taux de transport au Canada.

Le gouvernement nous offre un méli-mélo. Il a manifestement compris qu'il ne pouvait absolument pas livrer tout le domaine des transports au jeu de la concurrence. Personne ne le prétend à l'heure présente, pas même le gouvernement. Ce dernier impose donc certains règlements. Selon moi, certains sont peut-être moins pratiques que d'autres aspects de la concurrence. Je regrette de le dire, mais le gouvernement s'est soustrait à ses responsabilités en adoptant pareille attitude philosophique. Il a montré son peu d'empressement à gouverner.

Évidemment, monsieur le président, un système planifié présente des difficultés; personne ne soutiendra le contraire. C'est facile pour le gouvernement de s'en laver les mains et de dire qu'il ne prendra plus de décisions, qui ont causé des difficultés autrefois, ou qu'il ne prendra que des décisions partielles. Le gouvernement peut laisser au jeu de la concurrence, au sein du système, le soin de décider d'une foule de choses. Planifier n'est pas facile, car il faut pénétrer dans un domaine assez peu familier. Cela ne devrait pas nous en dissuader cependant. Rien de grand n'est jamais facile. Rien de valable n'est jamais simple. Les nouvelles méthodes comportent des problèmes. Mais il incombe à un gouvernement progressiste de faire face aux problèmes, au lieu de se soustraire à ses responsabilités et de se désintéresser des problèmes parce qu'ils sont trop difficiles.

En ce qui concerne les abandons de lignes ferroviaires, c'est difficile de décider d'abandonner une ligne et d'en maintenir une autre.

Mais quelqu'un doit prendre la décision. Il faut trouver une formule pour dédommager ceux qui sont lésés. Notre régime de concurrence est incapable de prendre ces décisions; il appartient à un gouvernement de les prendre. De son propre aveu, le gouvernement a inclus dans le projet de loi certaines dispositions pour tenir compte de ces considérations. Si c'est vrai, alors pourquoi ne pas prévoir convenablement et envisager la question dans son ensemble?

Je prétends que d'autres difficultés surgiront, si le gouvernement se contente d'effleurer le problème au lieu de former des projets dès le début, dans le meilleur intérêt des personnes en cause. Par exemple, le gouvernement n'aura pas grand peine à fixer les salaires des cheminots ni à décider quand ils auront droit à une hausse. Il pourra prétendre que les chemins de fer se livrent concurrence et que si l'un d'entre eux n'a pas suffisamment d'argent pour accorder des majorations, il peut simplement augmenter ses taux. C'est chose facile à faire, mais en l'occurrence, l'intérêt national entre en jeu.

Une voix: Que feriez-vous alors?

M. Saltsman: J'entends quelqu'un me demander ce que je ferais. Il y a une façon d'aborder une politique judicieuse que les industries essentielles devront envisager plus tard. Nous devons trouver un moyen d'établir un climat de confiance entre le salariat, le patronat et le gouvernement, de concilier les intérêts du patronat, du salariat et de la population en général. Pourquoi éluder le problème? Nous devons tôt ou tard y faire face et nous ferions mieux de l'attaquer dès maintenant.

Le projet de loi esquivé la question. Il laisse entendre que le gouvernement ne veut pas assumer une responsabilité de ce genre. Le gouvernement semble dire: «Nous en avons assez. Nous n'avons pas fait trop bonne figure par le passé et cela nous a créé de nombreux ennuis; désormais, nous ne voulons plus nous en mêler.» Du point de vue de la population, le gouvernement abdique sa responsabilité.

Dans son élaboration, le gouvernement devra allouer des transporteurs à certains groupes. Quels seront les navires qui se rendront à tel endroit? A quels endroits les trains feront-ils mieux l'affaire? Où une compagnie de camionnage fonctionnera-telle plus efficacement? Où construira-t-on une route, un canal, au lieu d'une superstructure? Ce sont des décisions difficiles à prendre, mais elles doivent être prises dans l'intérêt du Canada. Le gouvernement doit reconnaître qu'il lui incombe de les prendre. Nous devons considérer un élément par rapport à un autre, ce qui n'est pas facile. Mais on ne peut renoncer à prendre une décision.